

I. LA DESTINÉE D'ANDRÉ LÉO

I.I. Les années dans le Poitou

I.I.I. Incertitudes biographiques

La biographie d'André Léo n'a jamais été étudiée avec intérêt, ni avec précision. Les littératures ne la mentionnent même pas; seuls quelques dictionnaires biographiques citent son nom, sans pourtant lui accorder beaucoup de place.

Le Dictionnaire Universel de Larousse et le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, rédigé par Jean Maitron, sont sans aucun doute les ouvrages qui en tracent le portrait le plus détaillé.

Mais même ici l'on peut trouver des inexactitudes:

Champœix (Léonie), lit-on dans le dictionnaire de Larousse, romancière française, connue dans le monde littéraire sous le nom d'André Léo, née en 1832 à Champagné, ... (1)

(1) P. LAROUSSE, Dictionnaire Universel du XIXe Siècle, Paris, administration du Grand Dictionnaire Universel, 1867, p. 905.

Maitron lui aussi est inexact:

Née à Champagné-Saint-Hilaire (Vienne) en 1832, Léodile Béra était la fille d'un ancien officier de marine... (1)

Il s'est trompé, comme l'on verra, trois fois.

André Léo, comme montre bien l'acte de naissance que nous reproduisons, est née à Lusignan le 18 août 1824, de Zéphirin Béra, et non Béra, comme le voudrait Maitron, et de Thalie Belleteau. (2)

Si Maitron, Larouesse, et avec eux, Ferrier, (3) et Noël, (4) affirment qu'elle est née à Champagné-Saint-Hilaire, d'autres dictionnaires écrivent qu'elle est née à Lusignan. Ce sont: Viages du Poitou, (5) le Catalogue gé-

(1) J. MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, Les éditions ouvrières, 1964, 2e partie: 1864-1871, La première Internationale et la Commune, p. 52.

(2) Dans l'acte de naissance, c'est vrai, on lit Thalie Belletteau, avec deux "t", mais dans la réalité la mère de Léodile s'appelait Belleteau, ce qui est démontré par les actes de naissance de ses autres enfants et par le témoignage direct des descendants de la famille Béra, la famille Beucheron, qui habite Champagné-Saint-Hilaire.

(3) A. PERRIER, Grégoire Champseix et André Léo, in "L'Actualité de l'Histoire", janvier-mars 1960, n° 30. Cette biographie est presque complètement copiée du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français de Maitron.

(4) B. NOËL, Dictionnaire de la Commune, Paris, Flammarion, 1978.

(5) J. CHAGNOLLEAU, G. LEZ, R. CROZET, J. LAVAUD, Viages du Poitou, collection "Les Horizons de France", Strasbourg, 1965, p. 219.

"L'an 1824, le 19 août à 10 heures du matin, pardevant nous Jean Babinet Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Lusignan, même Canton, Département de la Vienne, est comparu Monsieur Louis-Zéphirin Béra, notaire à Lusignan, âgé de 38 ans, Lequel nous a présente un enfant de sexe féminin né à Lusignan hier à 9 h. du soir, de lui déclarant et de Dame Thalie Bellettau son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Victoire-Léodile. La dite déclaration et présentation faite en présence des Sieurs Jean-Théodore Béra, avocat âgé de 27 ans, demeurant à Poitiers, et Jean Pierre Nompion (?), instituteur âgé de 45 ans demeurant à Lusignan, et ont le père et les témoins après que lecture du présent acte leur a été faite avec nous signé."

général de la librairie française, (1) le Dictionnaire biographique de la Vienne, (2) et même le Nouveau Larousse illustré. (3)

La raison de ces différences d'opinions est compréhensible: la famille Béra possédait à Champagné-Saint-Hilaire une propriété, le domaine de la Carlibre, qu'elle avait acheté comme bien national après la Révolution Française. (4)

(1) O. LORENZ, Catalogue général de la librairie française, Paris, O. LORENZ éd., 1867-1868.

(2) Dictionnaire biographique et album de la Vienne, Paris, Flammarion, s.d., pp. 293-294.

(3) Nouveau Larousse illustré, Dictionnaire Universel Encyclopédique, publié sous la direction de Claude Augé, Paris, Librairie Larousse, s.M.

(4) D'après les connaissances de M. Germain Gagnaire, se-

C'était là que Lédile avait passé ses premières années avec sa famille, c'était là qu'elle était restée jusqu'à son mariage. Les deux villages ne sont pas, d'autre part, à grande distance l'un de l'autre, vingt-cinq kilomètres environ.

Pour ce qui concerne la date de naissance, au contraire, aucun dictionnaire n'a vu juste. Quelques-uns disent

crétaire de Mairie honoraire de Champagné-St.-Hilaire, il s'agissait d'un domaine seigneurial dont le propriétaire s'appelait Desmier de la Carlière, baron d'Olbreuse. Après la Révolution Française, en 1792, M. Desmier de la Carlière émigra en Angleterre, où il mourut en 1802. Du fait du départ de son propriétaire, continua M. Gagnaire, le domaine fut vendu comme bien national et acheté par un Monsieur Béra, conventionnel et juge de paix à Champagné-St.-Hilaire. C'était, suppose-t-on, le grand-père de Lédile, M. Joseph Charles Béra. À une date que je ne puis déterminer, continua la lettre, un membre de la famille Béra, officier de Marine, vendit à un M. Compagnon la partie du domaine située à droite de la route de Gençay, la moins étendue, mais sur laquelle se trouvait la demeure seigneuriale, qui existe encore et qu'on appelle "Le Vieux Logis." Cet officier de Marine dont on parle ne pouvait être que le père de Lédile, lequel avait effectivement exercé cette profession.

qu'elle est née en 1826, comme Visages du Poitou, quelques autres en 1829, comme le Nouveau Larousse illustré et le Dictionnaire biographique de la Vienne, d'autres encore en 1832, comme le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, le Dictionnaire Universel du XIXe siècle, de Larousse et le Dictionnaire de la Commune, de Bernard Noël.

Peut-être était-ce André Léo-même qui falsifiait ses notices biographiques pour paraître plus jeune, mais une femme telle qu'André Léo, si sérieuse et si méticuleuse, ne nous paraît pas être le type qui pouvait aimer cacher son âge.

Les notices sur la naissance à part, le Dictionnaire Universel de Larousse est assez précis, surtout pour ce qui regarde les nouvelles sur sa famille et le rapport qu'André Léo a eu avec son futur mari et ses enfants.

Le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier de Maitron met au contraire l'accent plus spécifiquement sur l'activité politique d'André Léo.

Par notre travail, nous chercherons alors de réunir, de corriger, de préciser, et, surtout, de compléter les informations que nous donnent ces deux dictionnaires, les seuls, répétons-le, qui aient cherché à écrire et à comprendre la vie d'André Léo.(1)

(1) Il existe, il est vrai, le livre d'Edith Thomas, Les

I.1.2. La famille Béra

Née d'une famille honorable et considérée de la moyenne bourgeoisie, Léodile Béra était la cinquième de huit enfants.

Son grand-père, M. Joseph Charles Béra, juriste-consulte et membre de l'ordre royal de la Légion d'honneur, avait été procureur général sous l'Empire. Tombé en disgrâce pour "défaut de zèle", il avait cependant été nommé député pendant les Cent jours. Plus tard, sous la Restauration, il ne voulut plus rechercher aucune fonction publique.

Le père de Léodile, Louis Zéphirin Béra, après avoir exercé honorablement sa carrière comme officier de marine, se retira dans ses terres de Champagné-Saint-Hilaire.

Il s'était marié trois fois. De son premier mariage, avec Sophie Hezteme(?) Pierry, il avait eu deux enfants: Louis Charles, qui était né à Poitiers, où il résidait à cette époque, le 30 août 1813 et Clémence Felicie, née elle aussi à Poitiers, le 4 mai 1816. (1)

Rétrolausen, qui parle assez largement d'André Léo. Mais il traite avec précision un seul aspect de son activité, celle de journaliste et, en plus, il la limite à la seule période de la Commune.

(1) Actes inscrits sur les Registres de naissance de la Commune de Poitiers.

De son second mariage, avec Pierre-Marie Praxède Vincent, il avait eu encore deux enfants, Sophie-Alphonsine, née à Lusignan le 4 mai 1819 et Louis-Léopold, né le 12 mars 1821, lui aussi à Lusignan. Mais il était resté bien tôt veuf, sa femme étant morte trois jours seulement après avoir accouché de Louis-Léopold, le 15 mars 1821. Et le n'avait que vingt et un ans.

De son troisième mariage, avec Thalie Belletou, il eut autres quatre enfants, dont la première fut Victoire-Léodile. Le deuxième-né, Charles-Gustave-Amédée était né à Lusignan le 9 juillet 1828, (1) la troisième, Lucile Thénie, le 9 octobre 1830, le quatrième, Honoré, le 19 décembre (?) 1834. (2)

Notaire à Lusignan, l'ancien officier de Marine devint aussi juge de paix du canton de Champagné-Saint-Hilaire, dont le chef-lieu est Gençay. Ici, il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, estimé par tous ses administrés.

I.I.3. Les lieux de la jeunesse

Lusignan et Champagné-Saint-Hilaire (3) se trouvent

(1) Registres de naissance de la commune de Lusignan.

(2) Nouvelle fournie par M. Boussarie, secrétaire de Mairie de Champagné-Saint-Hilaire.

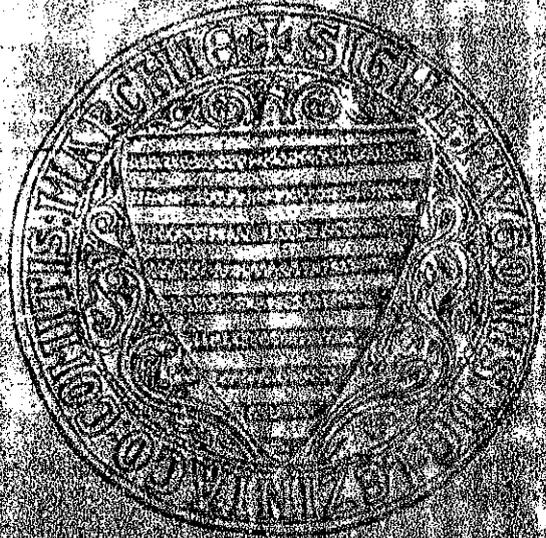
(3) Une curiosité sur l'origine du nom de Champagné-St.-

dans le département de la Vienne, respectivement au sud-ouest et au sud de Poitiers, chef-lieu du département.

Quelques mots sur l'histoire de Lusignan ne peuvent à ce point pas être tus. Cette commune eut un passé vraiment plein d'événements importants.

Elle a été le berceau d'une famille dont le nom retentit dès le XIIIe siècle et pendant 400 ans sur le Moyen Orient. Amaury et Guy de Lusignan partirent en 1170 pour la Croisade, Guy devant succéder au roi lépreux Baudouin IV, dont il avait épousé la sœur, la reine Sibylle. Il porta le titre de Roi de Jérusalem, puis régna sur Chypre. Son

Hilaire: d'après les archives départementales, le nom dériverait de "campagne", mais dans le pays on prétend que ce nom vient des mots latins "Campus Pugnae", qui signifient "Champ de Combat". Il y avait en effet eu, dans l'année 507, une bataille, la bataille de Voullé, combattue entre Clovis et les Wisigoths. Cette bataille, que les historiens placent généralement à Vouillé, se serait passée au camp de Siohard, et les combats se seraient poursuivis jusqu'à Champagné. Ils auraient pris fin par la mort d'Alaric II. Certains noms de lieux d'aujourd'hui en sont évocateurs. Au cours de cette bataille, Clovis aurait reçu une aide puissante des moines de St. Hilaire de Poitiers. Pour récompenser le doyen né de St. Hilaire, Clovis lui aurait donné les terres de Champagné, d'où l'appellation: Champagné-St.-Hilaire. (Ces indications sont fournies par M. Gagnaire, secrétaire de Mairie honoraire de Champagné-Saint-Hilaire.)



Sceau de Hugues X de Lusignan (1224)

ensuite, la ville elle-même fut le théâtre d'événements historiques: la rencontre de Saint Louis et de Charles Quint, l'instruction du procès de Jacques Cœur. Un pape, ensuite, le premier pape avignonnais, Clément V, apprit sous les voûtes de l'église romane de Lusignan qu'il venait d'être élevé à la dignité pontificale. Il n'était alors encore que Bertrand de Gât, archevêque de Bordeaux. Mais Lusignan, plus encore que pour son histoire, est con

nu pour sa légende. La Mélusine est la bonne fée tâtélai
re des habitants de Lusignan, qui ont pris d'elle leur
nom de Mélusins et de Mélusines.

Après avoir édifié son château en une nuit avec une "dor
ne", c'est-à-dire un tablier de pierres, et une "goulée
d'ève", c'est-à-dire une goutte d'eau, la fée Mélusine y
vécut plusieurs années, heureuse, avec son mari, Raymen-
din de Lusignan. Mais un maléfice pesait sur elle. Sa mè
re l'ayant maudite, elle se transformait tous les samedi
en serpent jusqu'à la ceinture. Elle avait fait jurer à
Raymondin de ne point chercher à la voir ce jour-là. Ce
serment ne fut pas tenu par un mari intrigué et jaloux. Et
Mélusine s'enfuit par la fenêtre, en poussant un cri af-
freux.(1)

André Léo-même rappelle, dans un de ses livres, la légén-
daire Mélusine:

La Mellusine, dame de Lusignan aux merveilleuses aven-
tures, est restée légendaire dans le pays, à ce point que
la pâtisserie la plus commune représente la Mellusine avec
sa queue de sirène, son peigne et son miroir à la main. La
pâte est excellente, mais la belle magicienne, fort laide.
(2)

(1) Ces renseignements nous ont été directement précisés
par la municipalité de Lusignan.

(2) A. LEO, L'enfant des Rudère, Paris, S.é. Monillet, s.d., pp.
280-281.

Passé et légende à part, Lusignan était, et est encore, un paisible commune du Poitou, située à vingt-cinq kilomètres de Poitiers.

A l'époque de la naissance de Lédile, Lusignan comptait 2.300 habitants environ. Les différents recensements qu'on a faits depuis 1836 mettent en évidence une nette augmentation de la population vers 1856, année qui enregistre un maximum, 2.940 habitants, qu'on n'a plus réussi à atteindre. En 1856, l'augmentation de la population s'explique facilement par la considération du fait qu'à cette époque Lusignan était une immense chantier pour la construction du chemin de fer de Poitiers à La Rochelle. Dans la commune, en cette année, par rapport à 1836, on avait recensé 89 terrassiers contre 1, 52 maçons contre 15, 19 tailleurs de pierre contre 10, 20 charpentiers contre 13, et ainsi de suite suivant cette proportion. Il est permis de penser qu'à la fin de 1855, période des pleins travaux, il y avait plus de trois mille habitants à Lusignan, car la plupart des ouvriers s'étaient établis avec leur famille dans la commune. La population recensée en 1856 était donc exceptionnelle, et elle était due à une immigration temporaire jusqu'à 1857. Le nombre des habitants en 1851, année pendant laquelle Lédile s'est mariée et a quitté son pays, représente mieux le maximum atteint, 2.534 habitants.

Depuis la naissance de Lécidile jusqu'à son départ, la commune de Lusignan avait donc augmenté sa population d'environ 230 habitants, qui était un nombre considérable, dû à la prospérité économique.

Tout en ne vivant pas la "période d'or" de 1856, Lécidile avait sans aucun doute entendu parler de la "renaissance" de son village. Ce fait s'ajoutant à d'autres expériences, elle en a élaboré une théorie personnelle: l'industrialisation, l'immigration dans les villages d'un certain type de gens de la ville, conduit à un résultat néfaste: le luxe et la vanité arrivent en même temps que le désir du progrès économique.

C'est là un des thèmes traités dans un de ses plus beaux romans, La grande illusion des petits bourgeois, où, au lieu des chantiers pour la construction du chemin de fer, c'est une industrie pour le travail du fer qui provoque ces conséquences, qui abaissent le niveau moral de la population.

Dans ses romans André Léo rappellera souvent plusieurs habitudes de son village natal. Citons par exemple cette description qu'elle nous donne sur la manière de s'habiller dans cette partie du Poitou:

Les vieux costumes de cette partie du Poitou qui avoisine les Deux-Sèvres sont très pittoresques. Je dis les vieux, car peu de jeunes gens les portent encore aujourd'hui, sauf dans les localités tout à fait rurales. L'uniforme des

villes, ce costume incolore, que seule la luxe relève et que la pauvreté rend si facilement sordide, s'étend de plus en plus partout. Aujourd'hui, dans les gros villages, comme dans les villes, la femme du peuple traîne dans la fange des rues, dans la poussière des champs et les sueurs du travail, une jupe longue, et même parfois des volants en loques, au lieu de la jupe courte de bure, qui donnait à la paysanne un air si propre et si lesté, outre la commodité de ses mouvements. Autrefois, l'ancienne coiffe de "linon" blanc (comme disaient nos pères) encadrait à ravir un frais visage, qu'on est tout surpris de trouver moins frais et moins joli, dégagé de cet ornement.

On trouve encore, dans les environs de Lusignan, les habitants des fermes et des hameaux coiffés d'un chapeau de feutre noir à larges ailes, vêtus de la blouse de cotonnade bleue, brodée autour du cou, des manches, et sur toutes les coutures, en chaînette de fil rouge et blanc, avec la cravate d'indienne, à couleurs vives; mais ils sont rares les vieux, s'il en est encore, qui gardent la culotte courte et les guêtres de drap - cette culotte courte dont on ne veut plus nulle part, sinon dans les cours, dernier asile de la friperie du siècle passé.

En revanche, nombreuses sont les jolies filles équipées d'une jupe courte, au-dessus d'un bas bleu, bien tiré par une jarretière rouge, et chaussées d'un soulier à boucle, ou à rosette; la taille serrée dans un "juste", ou basquine très courte, à petits plis, sur laquelle se place le fichu le plus coquet: plissé en arrière de façon à découvrir la nuque, les deux pans croisés par devant, laissent à découvert le haut de la poitrine, tandis que les plis, soigneusement fermés et retenus par des épingles au bas de la taille, dessinent la gorge et vont se perdre sous le tablier. Ajoutez à cela un mince cordon noir, coquet, autour du cou, fixé par une plaquette d'or, ou, chez les pauvres, par quelques perles de verre. Mais la partie du costume la plus originale est la cornette, ronde par derrière, triangulaire sur le front, avec un transparent bleu ou rose sous la mousseline, cadre charmant, dans lequel l'ovale du visage apparaît plus doux, les bandeaux de cheveux plus noirs ou

plus dorés, les yeux plus étincelants et la peau plus blanche. Mettez la même tête sous un chapeau, ou simplement coiffée en cheveux -elle perdra perdu la moitié de son éclat.(1)

Mais ce sera surtout du paysage, de la nature, des fleurs, des champs cultivés, des paysans, de la vie champêtre, qu'elle se souviendra.

Cette partie du Poitou est en effet une zone essentiellement agricole. Ici, la polyculture est la règle générale: on cultive les céréales, le tabac et des oléagineux, surtout du colza, et l'élevage lui est presque toujours associé.

Ici, Léodile a appris à aimer les gens du peuple, à apprécier leur simplicité et leur genre de vie simple et paisible, sans les intrigues et les jalousies propres de la ville.

Plus tard, même quand elle vivra à Paris, ce sera toujours cela qui sera l'idéal de vie qu'elle voudra réaliser, et qu'elle voudrait faire apprécier à tous les gens, qui généralement ne savent pas goûter les beautés de la nature et les joies que le travail des champs sait apporter, et qui très souvent abandonnent leur village pour chercher fortune à Paris.

Dans ses romans, on le verra, elle cherchera toujours à nous rendre spectateurs attentifs, et même envieux, des joies et du travail de ces gens naïfs.

(1) A. LEO, L'enfant des Rudes, op. cit., pp. 208-209.

Ce sera le souvenir de cette vie tranquille, de cette nature qui émerveille tous ceux qui savent la regarder, qui lui fera renier la religion catholique, religion de mensonge, dira-t-elle, et elle n'observera plus qu'une religion naturelle, faite de choses simples et de vérités. Ce sera alors la Vie-même qui deviendra sa religion.

Mais pendant sa jeunesse, Lécilie a appris aussi les injustices qui existent à la campagne, injustices qui ne sont du reste pas propres à celle-ci. Le paysan est un exploité: il travaille un terroir qui n'est pas à lui, avec des outils qui ne lui appartiennent pas. Il est souvent sous-payé, et quand des années de disette arrivent, il n'est pas rare de le voir mourir de faim. Mais ce n'est pas encore tout: ici, comme ailleurs, du reste, la femme est elle aussi une exploitée. Dans le travail encore moins payée que l'homme, elle doit supporter en plus les fatigues du ménage.

Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps là-dessus, parce que ces thèmes seront le sujet particulier d'autres chapitres.

Les parents de Lécilie donnèrent à leurs enfants une excellente éducation, qui se manifestera très bien dans les livres d'André Léo, où elle eut à discuter de n'importe quoi.

Ainsi, expériences personnelles et étude ont-elles été

bien assimilées par Léodile, qui s'en servira dans sa vie future pour conduire sa lutte en faveur des opprimés.

Les premières années de la vie, qui sont toujours fondamentales pour tout être humain, l'ont donc particulièrement été. dans le cas d'André Léo, qui, pendant tout le reste de sa vie, n'a plus su oublier les expériences de la jeunesse, ses premières joies, ni ses études, sur lesquelles elle a même bâti son système de vie et sa philosophie.

1.2. Le mariage

Dans le Dictionnaire biographique de Maitron, sous le nom de Champseix Léodile, on lit:

Après le coup d'Etat de décembre 1851, elle fit la connaissance de Grégoire Champseix, un Limousin, qui vivait exilé à Lausanne(1) où il était professeur et qui, séduit par les qualités d'intelligence et de coeur de Léodile Bréa, demanda sa main.(2)

Et dans le Dictionnaire Universel du XIXe siècle de Larousse on lit encore:

(1) Dans la biographie de Grégoire Champseix, le même Maitron nous fait au contraire comprendre qu'il alla à Lausanne seulement après le coup d'Etat.

(2) J. MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, op.cit., p.52.

Au mois de décembre 1851, M. Pierre-Grégoire Champseix, ancien rédacteur de la "Revue Sociale" et de l' "Eclairer du centre", deux feuilles libérales, séduit par les qualités de l'esprit et du cœur de Mlle Béra, demanda sa main et l'obtint. Il habitait alors en Suisse, à Lausanne, en qualité de réfugié politique, où il exerçait les fonctions de professeur au collège, poste qu'il avait obtenu au concours? (1)

Les deux dictionnaires sont donc d'accord pour affirmer que Léodile Béra et Grégoire Champseix se connurent seulement après le Coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Nous, au contraire, nous n'en sommes pas aussi sûrs. Notre critique s'appuie sur un document trouvé dans les archives de la commune de Lausanne. Dans le registre des mariages célébrés dans cette commune, à la page 153 du neuvième volume est écrit:

Le douze décembre 1851, autorisé la célébration du mariage de Pierre, Grégoire Champseix, avec Victoire, Léodile Béra, dans l'église d'Aussens.

Signé F. Chavannes, Pasteur. (2)

Or, il nous est impossible de prouver, comme voudraient le faire croire Larousse et Maître, qu'effectivement Grégoire Champseix, dans l'espace de dix jours seulement,

(1) F. LAROUSSE, Dictionnaire Universel, op.cit., p.905.

(2) Registre Etat Civil. Mariages du 18 novembre 1850 au 1er décembre 1853. Commune de Lausanne, vol.9 (318.36), p.153.

n'ait pas réussi à quitter la Suisse, à arriver dans le Limousin, à chercher à soulever les campagnes corréziennes contre le coup d'État, (1) à connaître Léodile Béra, et surtout, à obtenir de ses parents sa main, à rentrer à Lausanne, où, ensemble, ils auraient demandé l'autorisation pour leur mariage.

Chose difficile est de prouver le contraire, disions-nous, mais encore plus difficile, pensons-nous, est de croire qu'en dix jours seulement Grégoire ait réussi à faire toutes ces choses.

Et puis, figurons-nous ce que pouvait être la réaction de la famille Béra, une famille bourgeoise, à la demande en mariage qu'il fit pour épouser Léodile. Rappelons qu'il était socialiste, et, en plus, réfugié politique. Léodile serait allée vivre loin de chez soi, dans un pays étranger. En somme, les oppositions que la famille Béra doit avoir faites au mariage doivent avoir été vraiment nombreuses. Et pourtant, d'après P. Larousse et J. Maitron, Grégoire Champseix aurait réussi à obtenir que la main de Léodile lui fût accordée tout de suite.

Répetons-le encore: selon nous, il est difficile que les faits se soient ainsi passés. Il nous paraît plus logique de croire que Léodile et Grégoire se connaissaient déjà, et que la famille Béra aussi le connaissait déjà.

Ce qui est certain, de toute façon, c'est que le mariage eut lieu. Il fut célébré dans l'église d'Assens, un

(1) C'est ce que disent, en effet, A. Ferricr et J. Maitron dans leurs biographies sur Grégoire Champseix.

grand village, situé sur la route de Lausanne (11 kilomè-
tres) à Echallens (3 kilomètres).(1)

Quand, il est difficile de le savoir avec précision, par-
ce que les registres de l'Etat civil de Lausanne mention-
nent seulement la date de son autorisation.

Probablement fut-il célébré au début de 1852, comme l'aff-
irme Bernard Noël.

De leur union sont nés, le 8 juin 1853, deux jumeaux,
auxquels leurs parents donnèrent le prénom d'André et de
Léo, qui formèrent ensuite le pseudonyme de leur mère.

(1) Dès le début du XVII^e siècle, la paroisse d'Assens fut
le théâtre de luttes et de haines confessionnelles entre
les catholiques et les protestants. Berne voulait en effet
à tout prix l'abolition de l'ancienne foi, au moyen du
"plus". Mais les habitants d'Assens, les catholiques et les
luthériens, décidèrent à l'unanimité de ne pas vouloir le
"plus". La paroisse était donc demeurée mixte. Jusqu'en 1845,
l'église servait aux deux cultes.

Parmi les paroissiens d'Assens, citons J.-J. Rousseau qui
y alla faire ses dévotions en 1730, durant son séjour à Lau-
sanne. Il rappelle ce détail dans les Confessions: "Les di-
manches, quand il faisait beau, j'allais à la messe à Assens,
à deux lieues de Lausanne. Je faisais ordinairement cette
course avec d'autres catholiques,..." (Pour ce qui regarde
Assens et son église, voir E. MOTTAZ, Dictionnaire Histori-
que, Géographique & Statistique du Canton de Vaud, Lausanne,
1914, t.I, pp.97-103.)

Voici la reproduction de leur acte de naissance:

"No 200 Champseix Léo
fils de Pierre, Grégoire
et de Victoire, Léodile Béra, sa femme
de Treignac, Département de la Corrèze,
domiciliés à Lausanne,

est né à Lausanne, le huit juin
mil huit cent cinquante trois
à sept et 1/2 heures du soir.

Inscrit sur la déclaration faite par le père:
âgé d'environ trente cinq ans.

Le treize juin mil huit cent cinquante trois.
Signé. L. Fabre, Pasteur."

"No 201 Champseix André"

le texte est identique sauf:
"à huit heures du soir".(1)

Les enfants ne furent pas baptisés, puisque la case ré
servée à l'inscription du baptême est vide.

L'union entre Grégoire et Léodile fut heureuse. Dans
ses romans, même dans ceux écrits après la mort de son mari,
Léodile s'en souviendra. L'accord et l'harmonie dans les fa-
milles deviendront alors pour elle la condition nécessaire
d'un renouveau de la société.

La famille est en effet pour André Léo le moteur de la se-

(1) Régistre des naissances de la paroisse de Lausanne. Du 7
juin 1851 au 9 août 1854. Vol. I4 (318.19), p.306.

ciété: si elle sait concilier la tranquillité avec la vie en commun et la liberté des individus avec leurs devoirs, il sera très probable que les personnes qui la composent deviennent des "démocratiques", comme dira-t-elle; tandis que si les hommes continuent de ne pas respecter les autres membres de leur famille, il est impossible de penser que ces mêmes hommes pourront réaliser la démocratie dans la société.

Mais ces idées seront mieux expliquées dans un des prochains chapitres.

La famille Champseix resta neuf années à Lausanne. Grégoire et Léodile, tout de suite après leur mariage, allèrent s'installer 34, rue du Maupas. Puis, en 1853 et en 1854, ils habitèrent 24, rue Chauvrau, et en 1855, 79, rue du Pré-du-Marché. Ces trois rues, toutes assez proches l'une de l'autre, faisaient partie d'un quartier populaire, ce qui peut démontrer la condition économique du couple, qui ne devait pas être très aisée.

En 1857, ils se rapprochèrent du lac, sans pour autant résider sur ses rives. Ils habitèrent alors Cour, un quartier encore très campagnard.

Entre janvier et juillet 1858, ils s'installèrent assez près des lieux qu'ils avaient habités de 1852 à 1855. Ils habitèrent place Chauderon, où s'est longtemps tenu un marché au

foin et à la paille, ainsi qu'un marché aux chevaux.(1)

Tout en étant assez facile pour les étrangers d'habiter en Suisse, il fallait toutefois demander des permis de résidence. Ainsi était-ce pour notre couple.

Nous savons qu'un permis de résidence fut accordé à Pierre Grégoire Champseix, pour sa famille et pour lui, le 29 septembre 1858, avec échéance au 31 août 1859. Un nouveau permis, valable jusqu'au 31 août 1860, fut délivré le 19 [novembre] 1859.(2)

Après neuf années de séjour à Lausanne, la famille Champseix annonça son départ pour Genève vers le printemps 1860. M. Champseix fut en effet appelé à Genève pour y prendre l'administration d'un journal international, "L'Espérance", une feuille libérale.

Du séjour de la famille Champseix à Genève, nous ne savons rien de sûr, parce que les répertoires des archives de Genève ne nous donnent aucune information à ce sujet.

(1) Registre des Recensements communaux de Lausanne, (314.29) à (315.2).

(2) Le registre, assez mal tenu, ne nous a pas permis de lire correctement cette dernière date, qui pourrait être au lieu de 19 septembre 1859.

Répertoires étrangers de la commune de Lausanne, (320.15).
Permis de domicile à Lausanne, vol. E 956 (3200.5), Folio II48, No du permis 59.256.

Les Champseix durent toutefois rester quelques mois seulement à Genève, l'amnistie du 3 août 1860, accordée aux condamnés politiques, les amenant à Paris. Là ils s'établirent dans le quartier des Batignolles.

Léodile Champseix, qui avait écrit en Suisse Un mariage scandaleux, termina à Paris Un divorce, qui a paru dans "Le Siècle". Elle fit d'abord de vains efforts pour trouver un éditeur ou obtenir la publicité d'un journal: sa double qualité de femme et de débutante lui fermait l'accès des feuilles quotidiennes. Ce qui gênait encore les éditeurs, c'était que les romans d'André Léo avaient tous un enseignement moral à donner, une ligne politique à préciser. En effet, d'après André Léo-même, les éditeurs n'acceptaient que des oeuvres superficielles. Voilà comment elle en parle dans un roman, Les deux filles de M. Plichon:

...Si votre ami veut faire de la philosophie, qu'il édite lui-même, il aura le plaisir de se lire imprimé. Mais s'il veut faire des romans et être lu par les autres, il faut qu'il s'occupe seulement de l'imagination de son lecteur, et qu'il l'étourdisse par une suite haletante d'événements grimpés les uns sur les autres, ou enchevêtrés le plus possible. Il n'y a pas à craindre d'aller trop loin en ce genre; le public blasé demandant toujours du nouveau, on peut lui servir de l'impossible sans qu'il se fâche. Vous dites que votre ami a de l'imagination; ça se voit d'ailleurs, quoiqu'il la fourvoie; eh bien! qu'il se grise, puis, qu'il laisse courir sa plume, il réussira. Quant à des oeuvres de mora

le et de sentiment, on n'en peut rien faire, mon cher, rien du tout.(1)

Son expérience personnelle devait certes l'avoir beaucoup influencée dans la description de cet éditeur, qui se limitait à servir platement le mauvais goût du public, au lieu de chercher à l'élever: les éditeurs ne sont que des marchands, disait-elle, qui spéculent sur les livres, et qui ne s'intéressent pas des conséquences d'un certain type de lecture.

Un divorce et Un mariage scandaleux ne réussissaient donc pas à trouver un éditeur.

Au moment où Mme Champseix allait perdre courage, "L'Opinion Nationale" accueillit son manuscrit Un divorce. Mais, après les délais successifs, il fut définitivement refusé. "Le Siècle" n'a pas à se plaindre de s'être montré plus galant.

Lassée de toutes les démarches inutiles qu'elle avait faites, Mme Champseix, qui sentait sa valeur, risqua l'impression, à ses frais, de Un mariage scandaleux, qui fut édité en 1862.

Ce roman eut tout de suite de bonnes critiques, notamment dans le "Constitutionnel", qui, le 28 juillet 1863, dé

(1) A.LEO, Les deux filles de M. Plichon, Paris, A. Faure, 1865, p.230.

clarait:

...il y a des pages aussi belles que les plus belles de Georges Sand: même force, même ampleur et même simplicité; moins d'idéalité, de lyrisme peut-être; mais un plan mieux conçu et une observation plus exacte. M. André Léo [on la croit un homme] a fait un bon et beau livre: avant qu'il soit peu, il aura un nom, et son roman prendra place à côté des meilleurs.(1)

Les sympathies du public pour ce début dédommagèrent l'auteur de l'injustice ou de la maladresse de ceux auxquels elle s'était inutilement adressée. Mais, d'une autre part, ce succès lui procura une vive douleur: la famille Béra interrompit aussitôt ses relations avec elle. Le caractère politiquement avancé de son oeuvre n'était pas admis au sein de cette famille bourgeoise.(2)

Léodile ne fit toutefois pas marche en arrière, et elle continua sa carrière d'écrivain.

Une femme de cœur, Mme Elisa Lemonnier, la fondatrice de l'école professionnelle pour les jeunes filles, toujours prompte à patronner toute oeuvre bonne et morale, l'aida de son influence, et, secondée d'ailleurs par le succès de Un mariage scandaleux, procura à Mme Champseix un éditeur en titre, et, ce qui est plus précieux encore, de nouvelles et sincères amitiés.

(1) C.B. DEROSNE, [Eloge à André Léo], in "Le Constitutionnel", 28 juillet 1863. Lire aussi la critique de M. Duriez, parue dans "Le Siècle" du 4 sept. 1863, qui est reproduite dans l'appendice de cette thèse.

(2) Nouvelle fournie par M. Gagnaire, de Champagné-St.-Hilaire.

L'horizon s'éclaircissait; les encouragements se multipliaient autour d'elle. L'heureuse mère pouvait à bon droit se montrer fière de tirer de son propre fonds et de son intelligence les ressources nécessaires pour subvenir aux frais de l'éducation de ses enfants, à laquelle elle tenait particulièrement.

Mais un coup terrible vint la frapper: M. Champseix, dont la santé s'était fort affaiblie dans les dernières années, et que les épreuves et les douleurs de l'exil avaient sourdement miné, tomba malade et s'éteignit entre les bras de sa femme, qui n'avait pas quitté son chevet durant sa maladie. Il mourut le 4 décembre 1863.

Le parti démocrate perdit en lui un homme juste, un homme de cœur, qui n'avait jamais cessé de rester fidèle à ses idées, fermeté malheureusement trop rare dans ce siècle de tergiversations politiques.

I.3. L'engagement parisien

I.3.I. Les dernières années de l'Empire

Depuis cette perte douloureuse, Léodile Champseix partagea son temps entre son activité politique et littéraire et ses enfants, qu'elle adorait.

En 1868, la liberté de réunion fut accordée par l'Empire, et le peuple, qui s'était tu pendant si longtemps, se

réveilla. Des réunions, toujours plus nombreuses, étaient organisées. Les conférences de Vaux-Hall, qui s'adressaient à un public particulièrement ouvrier, commencèrent le cycle des réunions par: "le travail des femmes".

Exploitées dans le travail, les femmes étaient en effet beaucoup moins payées que les hommes. Un grand nombre d'orateurs, rappelle Gustave Lefrançais, était d'accord dans l'affirmer que le travail des femmes, diminué avec "une effrayante rapidité", arrivera "à ne plus laisser d'autre alternative que la prostitution ou le suicide aux femmes qui n'ont que le travail pour vivre".(1)

Mais un fort courant proudhonien existait dans le mouvement ouvrier. Pour ces disciples de Proudhon, la femme n'était que "réceptivité", incapable par conséquent de ^{ne} rien créer par elle-même. Elle n'était que ménagère ou courtisane.(2) C'était sur ces bases que s'engageaient les discussions.

Maria Deraismes,(3) Paule Minck,(4) et André Léo, venaient courageusement défendre les droits de la femme.

(1) G. LEFRANÇAIS, Souvenirs d'un révolutionnaire, Bruxelles, bibliothèque des Temps Nouveaux, Impr. Ch. Hautstent, 1902, pp. 296-7.

(2) Pour une explication plus approfondie de la question de la femme à cette époque, voir le 1er paragraphe du chapitre sur la femme.

(3) Elle était encore très jeune quand, en 1865, elle avait accepté de participer aux conférences du Grand Orient. De 1866

Elles traitaient des arguments assez forts pour une certaine mentalité, et le public ouvrier de Vaux-Hall restait froid. Cependant ces discussions se terminèrent par un vote de principe, qui reconnaissait le droit des femmes au travail et, par conséquent, à l'égalité sociale.(1)

Tout ce mouvement de lutte pour l'émancipation de la femme aboutit à la "Société de revendication des droits de la femme", dont le programme fut élaboré en 1868 dans la

à 1870, devant un auditoire toujours plus nombreux, elle traitait de l'émancipation des femmes et de la libre pensée. Elle examinait sagement, sagement, la condition historique, juridique, familiale, de la femme. § L'infériorité des femmes n'est pas un fait de nature, c'est une invention humaine, c'est une fiction sociale. § En diminuant la femme, on diminue le potentiel de la société tout entière. Et, après la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, elle met les républicains en garde: "Si les démocrates n'ont pas les femmes avec eux, leurs triomphes ne seront que superficiels et passagers." L'éducation des enfants leur échappera et la femme préparera toujours la réaction. (Voir E. THOMAS, Les pétroleuses, op. cit., p.40.)

On verra comment ces affirmations de Maria Deraismes coïncideront avec celles d'André Léo. Maria Deraismes a écrit: Nos principes et nos moeurs, Paris, Michel Lévy frères, 1868 et Oeuvres complètes, France et progrès, Conférence sur la noblesse, Paris, F. Alcan, 1895.

(4) Paule Minck, fondatrice de la Société Fraternelle de l'ouvrière, était rédactrice d'un petit journal: "Les mouches et les araignées". (E. THOMAS, Ibid., p.41.)

(1) E. THOMAS, Ibid., pp.40-41, 44-45.

maison d'André Léo. Dans cette société se retrouvèrent, par mi les autres, Louise Michel, Maria Deraismes, Mme Jules Si men, Elie Reclus et Marthe Noémie Reclus.

André Léo s'était donc lancée, pendant les dernières an nées du second Empire, dans la bataille pour l'émancipation de la femme. Mais, pendant cette période elle ne s'intéressa pas uniquement à cette question. Elle prenait en examen la situation politique actuelle aussi, elle vivait les événe ments du moment en protagoniste, elle participait en pre mière personne à la lutte des républicains et des socialis tes. Elle n'était pas la seule: beaucoup de femmes manifes taient leur adhésion à la république.

Lorsque Pierre Bonaparte assassina le journaliste Victor Noir, le peuple de Paris s'ébranla. Une grande réunion eut lieu à Belleville. "Il faut en finir", disait-on. Et l'on prit rendez-vous pour le lendemain.

Des femmes partout, notait Jules Vallès. Grand signe. Quand les femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte.(1)

(1) J. VALLES, L'insurgé, in Oeuvres complètes, Paris, les édi teurs français réunis, 1951-1968, p.144.

Le lendemain, le 12 janvier 1870, 200.000 Parisiens et Parisiennes envahirent les Champs-Élysées.

André Léo, l'institutrice Louise Michel, habillée en homme pour ne pas être gênée, en rêvant à Harmodius, se mêlèrent à la foule. Louise Michel avait caché un poignard sous ses habits. "Presque tous ceux qui se rendirent aux funérailles pensaient rentrer chez eux en république ou n'y pas rentrer du tout." (1)

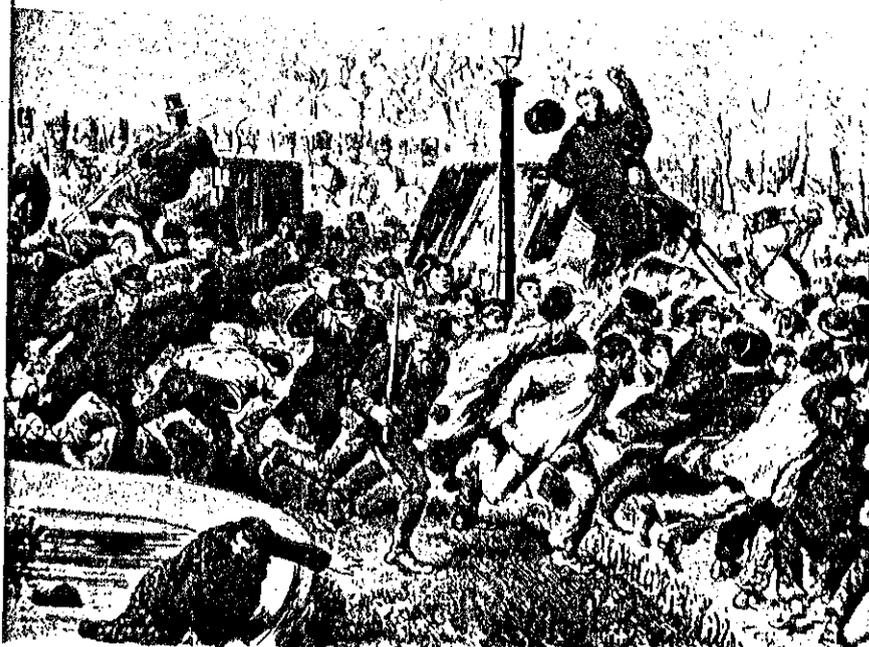
La police occupait tous les carrefours, prête à intervenir. Mais le vieux Delescluze et Rochefort l'emportèrent sur Flourens et les blanquistes: en conduisit directement le corps de Victor Noir au cimetière pour éviter une manifestation mal préparée, qui aurait donné prétexte à une sanglante répression policière.

Un autre événement de cette époque voyait André Léo et d'autres femmes en protagonistes. Après les nouvelles des dé sastres de la guerre contre la Prusse, quand on apprit que l'armée reculait, les blanquistes Eudes, Brideau et Flotte, tentèrent de s'emparer des armes de la caserne de la Villette: il s'agissait de renverser l'Empire. Ils furent arrêtés et condamnés à mort, le 29 août.

Louise Michel, André Léo et Adèle Esquiros, la femme d'Alphonse Esquiros, firent circuler une lettre de Michelet en

(1) L. MICHEL, La Commune, Paris, P.-V. Stock, 1898, p. 29.

La foule manifeste à l'enterrement de Victor Noir



leur faveur. Cette lettre se couvrit bientôt de milliers de signatures. Comme il arrive souvent dans ce genre de manifestations, quelques timorés voulurent retirer leur nom, mais Louise Michel ne voulut pas effacer leurs signatures. Il fallait ensuite faire parvenir cette pétition au général Trouchu. Ce n'était pas facile d'atteindre le gouverneur de Paris. Les trois femmes ne se laissèrent pas intimider. Elles entrèrent dans l'antichambre du général. Des plantons les invitèrent à se retirer. Elles déclarèrent alors que

"venant de la part du peuple", elles ne partiraient pas sans réponse, et elles s'installèrent sur des banquettes. Devant leur entêtement, un secrétaire alla chercher un personnage, qui prétendit représenter Trochu. L'épais dossier de la pétition paraissait l'impressionner, et, pour se débarrasser des intruses, il leur déclara qu'on prendrait en considération leur démarche. Louise Michel ne se fit pas d'illusions: "Cette promesse aurait peu pesé dans la balance, si l'Empire ne se fût pas écroulé." (1)

Mais peu importe. Des femmes peu connues, qui se chargeaient d'aller porter au gouverneur de Paris la pétition de milliers de Parisiens, c'était un acte inusité et qui confinait au scandale.

Ces interventions en faveur d'Lucre et de ses camarades obtinrent du moins un résultat. Un sursis leur fut accordé, le 2 septembre. Le 4 septembre, ce fut la chute de l'Empire et la proclamation de la République. (2)

Mais entre la république bourgeoise et la république sociale il y avait encore, ce jour-là, un abîme.

(1) L. MICHEL, La Commune, op. cit., pp. 61-62.

(2) E. THOMAS, Les Pétroleuses, op. cit., pp. 46-48.

I.3.2. Pendant le siège de Paris

Pendant le siège, comme plus tard, pendant la Commune, les femmes jouèrent un rôle très important. Dans cette guerre où les civils et les combattants étaient mêlés, où tout le monde se trouvait également concerné, puis que l'ennemi était aux portes et qu'il bombardait directement les maisons, il était normal que les femmes suivaient les hommes jusque sur les remparts. Elles les accompagnaient avec leurs enfants le plus loin possible, portant le fusil, elles les encourageaient, mais elles les accablaient aussi de leurs sarcasmes quand ils lâchaient pied, comme ces ménagères du boulevard Ornane qui invectivèrent les fuyards du 32^e bataillon.

Elles se transformèrent en cantinières et en ambulancières, en faisant ainsi l'apprentissage de la lutte en commun, coûte à coûte avec leurs hommes. (I)

Mais certaines allèrent encore plus loin, en demandant la formation d'un bataillon de femmes. André Léo voulut les en dissuader. Elle disait qu'il était encore à Paris un nombre suffisant d'hommes pour combattre. Quelques mois plus tard, au contraire, lors des derniers jours de la Commune,

(I) E. THOMAS, Les Pétroleuses, op. cit., p. 55.

elle incitera les femmes aussi à la lutte.(1)

Pendant le siège, les femmes ne firent donc qu'individuellement, comme ambulancières ou cantinières, l'apprentissage à la bataille; mais elles firent aussi celui de la vie politique.

Des comités de vigilance s'étaient organisés dans les divers quartiers. A Montmartre, il y avait deux de ces comités, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes.(2) André Léo fut membre de ce dernier. Il avait été fondé par Louise Michel, Mme Collet et Mme Peirier, à qui en avait confié les fonctions de présidents.

Ce comité, comme l'explique Mme Peirier devant le Conseil de guerre, avait la fonction de répartir le travail, de recevoir et de distribuer les secours, de visiter les malades et les indigents et de les faire soigner à domicile.(3)

Depuis le 4 septembre, les clubs aussi s'étaient multipliés. Ils attiraient un public d'autant plus nombreux que les salles de spectacle étaient fermées. Ils étaient de ten-

(1) A. LEO, Tentes avec tous, in "La Sociale", 12 avril 1871.

(2) Louise Michel participait aux deux comités à la fois: "On ne s'inquiétait guère à quel sexe on appartenait pour faire son devoir, disait-elle. Cette bête de question était finie." (L. MICHEL, Mémoires, Paris, P. Roy, 1886, p. 169.)

(3) A. G. Conseil de Guerre XXVI, 101.

dances différentes. Des femmes y menaient leurs enfants (du moins là ils étaient au chaud), mais elles y assistaient aussi par conviction politique et n'étaient pas les dernières à intervenir. On discutait de la défense de Paris, de l'envoi de délégations à l'Hôtel de Ville, on réclamait des sorties en masse, on discutait du socialisme.(1) André Léo intervenait souvent.

Les femmes participèrent aussi aux manifestations de la rue. Le 18 septembre, elles prirent l'initiative d'une manifestation en faveur de Strasbourg, qui était assiégé depuis plus d'un mois:

L'idée nous vint à quelques-uns, plutôt quelques-unes, car nous étions en majorité des femmes, d'obtenir des armes et de partir à travers tout, pour aider Strasbourg à se défendre et mourir avec elle.(2)

André Léo et Louise Michel prirent alors la tête d'un petit groupe qui se dirigea vers l'Hôtel de Ville en criant: "A Strasbourg!". Des femmes, beaucoup d'institutrices, des jeunes, surtout des étudiants, se joignirent à elles en cours de route. Elles s'arrêtèrent devant la statue de Strasbourg pour signer leur engagement, puis elles repartirent vers l'Hôtel de Ville, pour demander des armes. A leur grande surpri-

(1) E. THOMAS, Les pétroleuses, op. cit., p. 58.

(2) L. MICHEL, La Commune, op. cit., pp. 73-75.

se, on laissa entrer Louise Michel et André Léo, mais ce fut pour les enfermer aussitôt avec deux autres prisonniers, un étudiant et une vieille femme, qui venait de chez l'épicier. On relâcha la vieille, mais un officier interrogea longuement André Léo et Louise Michel: "Qu'est-ce que cela peut vous faire que Strasbourg périsse puisque vous n'y êtes pas?" conclut-il.(1)

Tel était le ton des défenseurs de la République.

De toute façon les deux femmes furent relâchées, grâce à l'intervention d'un membre du Gouvernement, qui arrivait à l'Hôtel de Ville.(2)

Les femmes, et avec elles, André Léo, furent encore une fois protagonistes des événements le 22 janvier. Le 20, après la sortie de Buzenval, ç'avait été la capitulation. Mais le peuple de Paris ne la voulait pas, cette capitulation, qu'il sentait pourtant venir peu à peu, à cause des actes ambigus du gouvernement provisoire, des atermoiements du général Trochu, des sorties mal préparées qui, malgré le courage des hommes, aboutissaient toutes à des échecs. Ce peuple parisien avait souffert pendant quatre mois de la faim, du froid, des bombardements, de la misère; il avait enterré ses morts sans les pleurer. Maintenant, il prétendait du moins que tous ses

(1) L. MICHEL, La Commune, op.cit., pp.73-75.

(2) E. THOMAS, Les pétroleuses, op.cit., p.59.

sacrifices n'aient pas été vains. Ce peuple intelligent comprend qu'on l'avait trompé et que les puissants, qui gouvernent le monde, s'étaient peut-être entendus encore une fois sur son dos.

La nuit du 21 janvier, les délégués de la Garde Nationale, des Comités de Vigilance et des Clubs se mirent d'accord pour se retrouver, le 22, sur la place de l'Hôtel de Ville, et s'opposer à la reddition. Les gardes nationaux furent invités à s'y rendre en armes. Les femmes les accompagnaient pour protester contre le dernier rationnement du pain; en voulait bien le supporter encore, mais si ce n'était que pour la victoire.(1)

Une foule énorme envahit la place. Il y avait là un grand nombre de femmes. André Léo ne pouvait pas y manquer. Elle était là avec ses camarades Sophie Peirier, Béatrix Excoffon, Louise Michel, qui avait revêtu le costume de garde national. Des députations furent reçues par l'adjoint au maire, M. Chaudy, qui s'emporta. Dehors on criait: "Mort aux traîtres!". Des fenêtres de l'Hôtel de Ville, des mobiles bretons tiraient sur la foule. Les gardes nationaux répondirent. Certains déclarèrent plus tard n'avoir visé que les murs.(2)

(1) Voir l'article d'André Léo sur le rationnement du pain, ici en partie reproduit aux pages 122-124. A.LEO, Bulletin, in "La République des Travailleurs", du 22 au 29 janvier 1871, N°3.
(2) E.THOMAS, Les pétroleuses, op.cit., pp.60-61.

Les protestations du peuple ne servirent à rien. En effet, cette foule énorme qui s'était donné rendez-vous le 22 janvier ne pouvait rien contre le gouvernement dans lequel les Français se reconnaissaient tous. Dans ses articles, André Léo dénoncera cette triste réalité: la France tout en tière contre Paris. Et les élections du 8 février, qui représentaient la dernière espérance pour les républicains fervents, ne changèrent elles non plus la configuration politique du pays, les conservateurs obtenant une étonnante victoire. La question du rapport entre Paris et la province demeurait donc actuelle, et sa résolution pressante.

I.3.3. La Commune

Lors du 18 mars 1871, André Léo se voulut directement engagée dans le mouvement révolutionnaire de la Commune. Le rêve de liberté, de travail, d'égalité entre les conditions sociales et entre les sexes semblait maintenant se réaliser:

...la Révolution...est la liberté et la responsabilité de toute créature humaine, sans autre limite que le droit commun, sans aucun privilège de race ni de sexe.(1)

(1) A. LEO, La Révolution sans la femme, in "La Sociale", 8 mai 1871.

Elle se donna tout entière à un travail inlassable. Journaliste, coratrice, elle participa à maintes initiatives. Déjà membre du Comité de Vigilance de Montmartre, elle adhéra à d'autres comités aussi, au Comité des citoyennes du 17^e arrondissement, (1) et au Comité du 10^e arrondissement de l' "Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés". (2)

Cette Union des Femmes était, en fait, la section féminine française de l'Internationale. Elle fut organisée par une amie de Karl Marx, Elisabeth Dmitrieff, une femme d'origine russe. Sous son impulsion, l'Union des Femmes se constitua le 11 avril. A peine formée, elle prit tout de suite les caractéristiques d'un parti "monolithique", qui entendait régir toutes les activités de ses membres et garder le monopole de leurs initiatives. Ce fut justement un comportement d'André

(1) Voir "Le Cri du Peuple", 2 mai 1871, et la page 171 de cette thèse.

(2) L'organisation de l'Union des Femmes est précisée dans les statuts: "Une organisation sérieuse parmi les citoyennes de Paris résolues à soutenir et à défendre la cause du peuple, la Révolution et la Commune, vient d'être fondée afin de venir en aide au travail des commissions du gouvernement, pour le service des ambulances, des fourneaux et des barricades." (in "La Sociale", 20 avril 1871).

Léo qui nous donne raison de ces affirmations: le 22 avril André Léo avait signé, avec Anna Jaclard, Sophie Peirier, Mme Buisard, un article où l'on appelait les femmes de Montmartre à former des ambulances. (1) L'Union des Femmes fut contrariée en voyant le nom d'André Léo au bas de l'affiche, et fit paraître dans la presse une protestation:

Le Comité Central de l' "Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés" juge nécessaire d'informer tous les membres de l'Union que la citoyenne André Léo, en donnant des explications sur les motifs qui l'avaient engagée à donner sa signature à un comité étranger à notre Union, a déclaré n'avoir aucun rapport officiel avec le dit Comité de Vigilance et a témoigné son désir de rester membre du Comité du 10^e arrondissement de l' "Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés". (2)

On ne sait pas quelle suite André Léo donna à cette affaire. Un seul fait est certain, c'est que son nom ne figure pas sur la liste des adhérents à l'Union des Femmes, qui est conservée aux Archives de la Guerre. (3)

Le Comité de Vigilance de Montmartre, comme l'Union des Femmes, dirigeait des ateliers de travail, recrutait des ambulancières, assistait les familles indigentes des fédérés, envoyait des oratrices dans les Clubs, recherchait les réfractaires, etc. Son activité recouvrait donc exactement celle de

(1) "Le Cri du Peuple", 26 avril 1871. Appel ici reproduit à la page 170-171.

(2) "Le Cri du Peuple", 2 mai 1871.

(3) E. THOMAS, Les Pétroleuses, op. cit., pp. 105-106.

Léo qui nous donne raison de ces affirmations: le 22 avril André Léo avait signé, avec Anna Jaclard, Sophie Poirier, Mme Buisard, un article où l'on appelait les femmes de Montmartre à former des ambulances.(1) L'Union des Femmes fut contrariée en voyant le nom d'André Léo au bas de l'affiche, et fit paraître dans la presse une protestation:

Le Comité Central de l' "Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés" juge nécessaire d'informer tous les membres de l'Union que la citoyenne André Léo, en donnant des explications sur les motifs qui l'avaient engagée à donner sa signature à un comité étranger à notre Union, a déclaré n'avoir aucun rapport officiel avec le dit Comité de Vigilance et a témoigné son désir de rester membre du Comité du 10^e arrondissement de l' "Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés".(2)

On ne sait pas quelle suite André Léo donna à cette affaire. Un seul fait est certain, c'est que son nom ne figure pas sur la liste des adhérents à l'Union des Femmes, qui est conservée aux Archives de la Guerre.(3)

Le Comité de Vigilance de Montmartre, comme l'Union des Femmes, dirigeait des ateliers de travail, recrutait des ambulancières, assistait les familles indigentes des fédérés, envoyait des oratrices dans les Clubs, recherchait les réfractaires, etc. Son activité recouvrait donc exactement celle de

(1) "Le Cri du Peuple", 26 avril 1871. Appel ici reproduit à la page 170-171.

(2) "Le Cri du Peuple", 2 mai 1871.

(3) E. THOMAS, Les Pétroleuses, op. cit., pp. 105-106.

l'Union des Femmes, mais elle échappait à ses directives. De là sans doute l'irritation de ce groupement.

Les Clubs, qui avaient déjà exercé une grande influence pendant le siège, retrouvèrent, pendant la Commune, toute leur importance. Les femmes y participèrent en grand nombre. Les réunions avaient lieu surtout dans les églises, devenues pendant la Commune des édifices communaux. Sans doute, les femmes qui fréquentaient les clubs n'avaient que des idées très vagues sur le socialisme. Ce qu'elles savaient et sentaient, c'était qu'elles avaient travaillé toute leur vie pour des salaires dérisoires, et que leurs enfants seraient misérables et exploités comme elles si rien ne venait à changer.

Des oratrices comme André Léo, Louise Michel, Nathalie Lemel venaient leur expliquer les moyens pour transformer la société, pour la régénérer, pour réaliser l'égalité et la liberté pour tout le monde. André Léo et ses camarades exposaient les thèses du socialisme.

Ainsi faisait-elle dans ses articles aussi.

André Léo avait fondé, avec son amie Anna Jaclard, un quotidien politique qui s'appelle "La Sociale". C'était des pages de ce journal qu'elle prêchait une œuvre de propagande en faveur de la province, qui ne comprenait pas la signification vraie et la valeur de la révolution parisienne. Il faut, disait-elle, diffuser "l'idée sociale" dans la pro

vince, dans la France entière, car seulement de cette manière la victoire sera assurée définitivement.

C'était des pages de "La Sociale" qu'elle incitait à la lutte armée, et qu'elle condamnait toute démarche conciliatrice avec Versailles; c'était encore de ce journal qu'elle protégeait encore l'exclusion des femmes des combats, contre ce préjudice qui prétendait les voir encore et toujours renfermées à la maison.

Ici elle accusait les "neutres", c'est-à-dire ceux qui, tout en condamnant la Commune, ne s'en allaient pas de Paris, et même ceux qui, favorables à l'idée communale, ne faisaient rien pour en garantir un futur solide.

Des pages de ce journal se levèrent aussi de vives protestations contre l'autoritarisme, même contre celui du Comité Central, ce qui démontre l'impartialité d'André Léo, son profond désir de justice et de vérité.

Jamais, en écrivant, André Léo ne perdait sa lucidité. Sa propagande en faveur de la Commune ne l'empêchait pas de condamner certains de ses actes blâmables.

De toute façon, ce n'a jamais été contre l'idée communale elle-même qu'André Léo s'est prononcé. L'idée est juste, dira-t-elle, ce sont les hommes qui agissent par orgueil et par intérêt personnel qui font défaut.(1)

(1) De ses articles, on en parlera d'une manière plus approfondie dans le chapitre de l'activité de journaliste.

Dans ses articles nous relevons tous les aspects caractéristiques de la littérature de la Commune: (1) l'analyse des conditions sociales et politiques, les directives que l'auteur donne à ses lecteurs, la célébration de certains événements, l'ironie pour mieux attirer l'attention. (2)

Mais, à ces aspects généraux de la littérature communarde, André Léo en ajoute un autre, qui est fondamental: le langage direct, immédiat, un langage qui n'est pas intellectuel, ni spirituel. Vallès, Chatelain, Théodore Six, Pettier, croyaient eux aussi, comme elle, à l'importance de cet aspect. D'autres poètes, au contraire, tout en célébrant la Commune, en parlaient d'un ton épique, comme Victor Hugo, qui trahissait ainsi sa position de moraliste et son attitude populiste.

(3)

(1) Cette littérature, comme le dit Rino Cortiana, était née des besoins pratiques des révolutionnaires eux-mêmes. Tandis que la littérature "sociale" des années immédiatement précédentes à la Commune était caractérisée par un vague humanitarisme et par des accents de désintéressement politique, celle de la Commune appelait en cause les problèmes réels, qui venaient constituer le matériel des compositions: les moyens de l'organisation et de la lutte, l'ennemi qui devait être battu, étaient vus maintenant beaucoup plus clairement. A une tendance politique, qui avait désormais précisé la conception de la lutte de classe, correspondait une tendance littéraire: ce type de littérature se configura souvent comme "moment et instrument de lutte". (R. CORTIANA, I poeti della Comune, Padova, Marsilio éd., 1971, p. 12.)

(2) R. CORTIANA, ibid., pp. 13-21.

(3) R. CORTIANA, ibid., pp. 17-18.

André Léo révélait donc dans ses articles les mêmes qualités qui avaient caractérisé sa vie publique: simplicité, mais vigueur, ton familier, mais réfléchi, précis.

Constamment disponible pour faire du bien pour la société, à la veille de l'entrée des Versaillais dans la capitale, elle avait accepté de faire partie, avec Anna Jaclard et Mes Périet, Reclus et Sapia, d'une commission qui aurait dû surveiller les écoles de filles.(1)

André Léo s'intéressait en effet beaucoup des problèmes de l'enseignement et de l'éducation des enfants, comme le prouvent ses romans.(2)

Très pratique, lucide, André Léo discernait clairement les nécessités urgentes des réformes ilusoires, qui ne pourraient être réellement appliquées qu'après la victoire. Pour cette raison, commente Edith Thomas, le seul critique moderne qui ait reconnu à André Léo son mérite, elle se montre infiniment plus réaliste que la plupart des hommes de la Commu-

(1) "Journal Officiel", 22 mai 1871.

(2) A propos de l'enseignement, rappelons ce que la commission de l'enseignement avait fait dans cette même période. Elle avait décidé le relèvement des traitements des instituteurs et des institutrices (1.500 francs pour les aides-instituteurs, 2.000 francs pour les directeurs). Pour la première fois, on avait proclamé l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes. (EDITH THOMAS, Les Révolutionnaires, op.cit., p.136.)

ne. Au milieu de tant de bavardages, elle eût pu faire entendre des paroles de bon sens, de raison, et d'honnêteté intellectuelle."(1)

Ce n'est pas à nous de rappeler les incompétences et les fautes que la Commune a commises. Nous nous limitons à considérer que pour qu'une révolution soit une vraie révolution, il ne suffit pas que le prolétariat prenne possession de la machine de l'Etat. Il doit la transformer aussi. Un des premiers actes que les communards auraient dû faire, ç'aurait donc été celui de prendre possession de la Banque de France. Tout le monde aujourd'hui le reconnaît. Ingénuité, incertitudes, la persistance du "socialisme utopiste", le manque de temps, toutes ces raisons ont empêché la réussite de la Commune.

Beaucoup de poètes contemporains rappelèrent alors la cruauté de la semaine sanglante. Rimbaud, dans L'orgie parisienne ou Paris se repeuple, condamna l' "ordre" rétabli, en évoquant "les boulevards qu'un soir comblèrent les Barbares". Mais la plupart des poètes du temps, de Dumas fils à Maxime Ducamp, de Gautier à Leconte de Lisle et à Paul de Saint-Victor, se réjouirent, au contraire, de l'arrivée des Versaillais à Paris.

Les violences des Versaillais pendant la semaine sanglante ont été le sujet de plusieurs discours d'André Léo. A une conférence donnée à la Chaux-de-Fonds, en Suisse, tout de suite

(1) E. THOMAS, Les Pétroleuses, op. cit., p. 150.

Après son exil, elle raconta un épisode qui est d'autant plus significatif qu'il représente ce qu'une femme "qui n'est pas démocrate" pensait des soldats versaillais:

Ma maison se trouvait entourée de quatre barricades, dont une sous mes fenêtres, racontait cette jeune femme à André Léo. Les soldats, continuait-elle, entraient dans les maisons, y traçaient des cheminements et venaient tirer à feu plongeant sur les défenseurs de la barricade qui devenaient incapables dès lors de s'y maintenir. On n'est pas entré chez moi, je ne serais plutôt fait tuer. Je n'étais pas pour l'insurrection, mais cela était lâche, et je ne comprends que la guerre loyale. Les fédérés n'entraient pas dans les maisons, les Versaillais auraient dû en faire autant.

Ces fédérés se battaient en lions; ils étaient magnifiques éclatants d'héroïsme, et à la fin, quand ils virent qu'ils ne pouvaient tenir plus longtemps, qu'ils étaient vaincus, oh! alors ce fut sublime! L'un d'eux, debout au milieu des balles, fit un discours:

"Encore une fois la cause du peuple succombe. Encore une fois la justice nous est refusée, et nous retombons dans l'esclavage. Eh bien, non, dans la mort plutôt! Dans la mort! Dans la mort!"

Alors tous, poussant ce cri, se précipitèrent sur la barricade, découvrant leur poitrine avec l'enthousiasme du désespoir; -et ils tombèrent. Ces héros qui ne voulaient de la vie que noble et libre, se réfugièrent dans la mort, et la bande soldée de ces pauvres, armés contre la liberté du pauvre, passa sur leurs corps. (1)

(1) Extrait d'un discours d'André Léo à la Chaux-de-Fonds, in B. MALON, La troisième défaite du prolétariat français, Neuchâtel, G. Guillaume fils éd., 1871, pp. 441-442.

André Léo rappela encore une fois les crimes et les violences des Versaillais dans Les défenseurs de l'ordre:(1)

Une institutrice a vu fusiller une femme et ses quatre enfants, parce que cette mère de famille venait d'acheter un peu de pétrole pour son éclairage.(2)



(1) Réfugiée en Suisse, après la défaite de la Commune, A.Léo tint nombreuses conférences, qui ne furent pas publiées, mais dont le manuscrit fut communiqué à Malon. Le manuscrit s'intitulait: Les défenseurs de l'ordre à Paris en mai 1871. Dans son livre La troisième défaite du prolétariat français, Malon cite plusieurs passages de ces conférences. Voir les pages 441, 450, 490 de ce livre.

(2) A.LEO, Les défenseurs de l'ordre à Paris, extrait tiré de B.MALON, La troisième défaite, op.cit., p.450.

Les pétroleuses, ces femmes qui incendiaient les maisons pour empêcher les Versaillais de s'avancer sur les barricades par des cheminements intérieurs, étaient accusées par les Versaillais de banditisme et de sauvagerie. Ce qui était sauvage, pour les communards, était au contraire la tactique des hommes de l' "ordre":

La sauvage tactique de ses soldats [de Thiers] qui s'avancent sur les barricades par des cheminements intérieurs, en dévastant les maisons, force les fédérés, à moins d'abandonner la lutte et de se livrer sans défense aux massacreurs, de faire sauter ou d'incendier les maisons attenantes aux principales barricades.(I)

Après le 27 mai, après la lutte exténuante qui avait vu les héroïques parisiens mourir à milliers,(2) ce furent des jours, pour les prisonniers, bien tristes. Au moins les morts ne souffrent plus, dira André Léo. Les prisonniers étaient au contraire obligés de supporter d'énormes fatigues:

Certes, elle fut horrible et amère, la mort de ces créatures humaines que l'on conduisait par centaines, les mains liées derrière le dos, soit dans un cimetière au milieu des tombes, eux tout pleins de vie, soit dans les parcs au milieu des arbres d'où s'envelopaient les oiseaux effarouchés et que

(I) B.MALON, La troisième défaite, op.cit., p.434.

(2) Malon calcule les prisonniers à un nombre de 10.000 avant la semaine sanglante et à 50.000 pendant la semaine, pour un total de 60.000 prisonniers en deux mois; les tués à un nombre de 12.000 avant la semaine sanglante et à 25.000 après, pour un total de 37.000.

l'en faisait aligner pour la mort, hommes, femmes, enfants, sans respect pour l'héroïsme de ceux qui mouraient la tête haute, sans pitié pour ces pâles et ces tremblants chez qui la nature frémit et pleure. Oui, ce fut horrible! et pour les victimes et pour les bourreaux, au sein desquels vit ce souvenir, et pour nous tous qui sommes de l'humanité où ces choses se passent.

Mais, après tout, ils sont morts. L'épouvante, l'horreur, l'amertume se sont éteintes dans ce cœur qui ne bat plus; ils ont cessé de souffrir. Mais les prisonniers, quelles longues tortures! et souvent, à la fin, quelle mort! Tous, les femmes (et les enfants) comme les hommes, sont emmenés à pied à Versailles; ils traversent Paris au milieu d'une foule hurlante qui les suit, les accable d'invectives, de coups, de huées, et de temps en temps crie: A genoux! ordre que les soldats font exécuter en ceuchant en joue les prisonniers. Dans ces derniers jours de mai, au soleil ardent, on les obligeait de marcher tête nue pendant des lieues. Pourquoi? "Parce que les bandits doivent être découverts devant les honnêtes gens!" C'est "Le Figaro" qui parle ainsi. En de telles crises, la bouffonnerie se mêle souvent à l'horrible.(1)

I.4. L'exil

Après la rentrée des Versaillais à Paris, André Léo s'était cachée chez une amie, Mlle Pauline P..(2) Elle resta dans cette maison jusqu'à ce qu'elle ne reçut le passeport qui lui permit de gagner la Suisse. Ce fut Adhémar Schwitzguébel qui le lui appporta. Il était venu exprès de la Suisse

(1) A.LEO, Les défenseurs de l'ordre à Paris en mai 1871, extrait tiré de B.MALON, La troisième défaite, op.cit., pp.489-490.

(2) J.Guillaume, qui raconte l'histoire des secours donnés aux communards par les "comités de secours fraternel pour les réfugiés de la Commune", organisés par les hommes de l'Alliance, n'en dit rien de plus.

pour consigner les faux papiers aux survivants de la bataille qui se tenaient cachés.

Vers le 18 juillet 1871, André Léo quitta Paris. Elle se dirigea vers Bâle, où Malon et M. et Mme Ottin l'attendaient. De là, ils prirent tous ensemble le train pour Neuchâtel le mardi 25 juillet, après avoir télégraphié à Guillaume la veille, pour lui annoncer leur arrivée.

A Neuchâtel, Guillaume aurait désiré leur offrir l'hospitalité, mais ses amis préférèrent loger à l'hôtel, ne voulant ^{pas} le déranger. Sauf André Léo, ils repartirent tous pour Genève le jeudi matin. Elle demeura ici, au contraire, encore trois jours. Elle s'était en effet proposée d'entreprendre immédiatement une campagne de conférences sur la Commune, et voulant commencer par la Chaux-de-Fonds, où elle avait des amis, elle jugea plus opportun de rester encore quelques jours à Neuchâtel.(I)

Le jeudi 27 juillet, Guillaume écrivait à sa femme cette lettre, qui met en lumière le rapport d'amitié qui l'unissait à André Léo:

...Mme André Léo est encore à Neuchâtel jusqu'à dimanche; elle va faire des conférences à la Chaux-de-Fonds, puis à Genève...

Mme André Léo loge à l'hôtel du Raisin; elle passe ses journées à travailler un livre qu'elle écrit; et elle m'a

(I) J. GUILLAUME, L'Internationale. Documents et souvenirs, (1864-1878), Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition (t. I et II), P.-V. Stock, éd. (t. III et IV), 1905, 1907, 1909, 1910, ^{t. II} pp. 166-170.

pris de venir chaque soir après souper la prendre pour faire un tour de promenade. Je le ferai avec grand plaisir, car sa conversation est très intéressante. En même temps elle est simple au possible: ce matin je l'ai trouvée repriant des bas, comme une vieille grand-maman.

Ma mère est remise; elle est revenue hier s'informer si elle aurait à loger un de nos visiteurs; mais ils ont voulu rester à l'hôtel. Je voudrais pourtant bien qu'en pût épargner à Mme Champsoix, qui est pauvre, ses frais d'hôtel; mais comment faire?(1)

De la Chaux-de-Fonds, André Léo adressa une lettre, le mercredi 2 août, à Mlles Mathilde Roederer et Elise Grimm, deux jeunes alsaciennes avec lesquelles elle était liée d'amitié, et qui se trouvaient à ce moment à Bischwiller:

Mes bonnes et chères amies, ...Cui, me voici en Suisse, mais sans mes enfants. J'ai dû me cacher pendant deux mois pour disputer aux bourreaux de Versailles ma santé et ma liberté. Quelles scènes! mes chères filles, quelles horreurs! La pensée seule de les dire, de les dénoncer à la conscience humaine me consolait de vivre après tant de martyrs. J'en commence demain ici le récit public. Je le porterai à Genève, en Angleterre, partout où je pourrai être entendue. ...Maintenant écrivez-moi en toute liberté, tout de suite à la Chaux-de-Fonds, ou dans quelques jours à Genève, rue de Lancy, Carouge, chez Ch. Ferron. J'irai probablement en Angleterre très prochainement... (2)

Cette idée qu'André Léo avait eue de se rendre en Angleterre fut abandonnée presque en même temps qu'elle avait été fermée, Malon ayant renoncé à l'idée d'aller à Londres et

(1) J. GUILLAUME, *L'Internationale*, op. cit., t. II, p. 170.

(2) J. GUILLAUME, *Ibid.*, t. II, pp. 170-171.

s'étant décidé de rester à Genève, où il était occupé à écrire son livre sur la Commune, La troisième défaite du prolétariat français.(1)

De ce détail que Guillaume nous donne, nous pouvons deviner que Malon et André Léo se fréquentaient déjà à cette époque, peut-être s'aimaient-ils déjà.

A partir du milieu d'août, André Léo alla habiter Genève, II, Tour d'Arve, Plainpalais, et plus tard, 10, rue Pierre Fatie. Ici, elle s'était liée avec la famille de Charles Perron, qui avait fraternellement accueilli Malon, ainsi que M. Ottin et sa femme.

Mme Champœix s'était fait raconter les détails de la querelle survenue dans l'Internationale et du différend qui s'était produit au Congrès romand de la Chaux-de-Fonds entre l'Alliance de la Démocratie Socialiste de Bakounine et la fédération romande de l'Internationale.

Avec son "impétuosité féminine", comme dit Guillaume, elle prit fait et cause pour ceux qu'elle jugea les victimes de l'injustice et de la calomnie; elle prit la défense de l'Alliance.(2)

Rédactrice de "La Révolution Sociale", c'était elle qui fit de ce journal un organe de revendication de l'autonomie

(1) J. GUILLAUME, L'Internationale, op. cit. t. II, p. 188.

(2) J. GUILLAUME, Ibid., t. II, p. 219.

des sections à l'intérieur de l'Internationale. Ceci faisant, elle se plaça décidément en adversaire de la ligne autoritaire de Marx et du Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs(A.I.T.), vers lesquelles elle adressa de violentes attaques. Ceux-ci, en effet, lors de la Conférence de Londres (17-23 septembre 1871) avaient voté les fameuses dix-sept résolutions qui prétendaient décider la destinée de l'Alliance et d'autres associations socialistes. Par ses critiques, André Léo confirmait le caractère fédéraliste de sa pensée politique: contre toute hiérarchie, elle se faisait l'apôtre de la coopération.

Les articles et les lettres qu'elle écrivit en cette période sont bien révélateurs de cette pensée.(1)

L'une de ces associations dont la Conférence de Londres avait défendu l'existence à l'intérieur de l'A.I.T. était la "Section de propagande et d'action révolutionnaire-socialiste".

Fondée à Genève le 6 septembre 1871 par des prescripts et des communards français, elle avait pris la relève de l'Alliance, qui avait été déclarée dissoute le 6 août 1871.(2)

D'après une liste établie après mai 1873 à l'intention de la préfecture de police à Paris, on sait qu'André Léo avait

(1) Pour une explication plus approfondie de la question on renvoie au chapitre de l'activité de journaliste après la Commune de Paris.

(2) Voir la note 2 , page 220 de cette thèse.

fait partie de la Section de propagande et d'action révolutionnaire-socialiste de Genève depuis 1871, jusqu'au mois de mai 1873.(1)

L'une des principales préoccupations de cette Section était la diffusion des idées socialistes dans les campagnes. L'article 7 des "Status organiques" de la Section disait en effet:

Elle s'occupera des classes agricoles trop négligées jusqu'à ce jour et s'appliquera à répandre parmi les ouvriers des campagnes, comme parmi les ouvriers des villes, les idées et l'organisation de l'Association internationale des travailleurs, et provoquera chez ces derniers l'organisation des caisses de résistance et leur fédéralisation.(2)

Le problème des campagnes était un problème auquel André Léo tenait beaucoup. Pendant la Commune elle avait écrit un manifeste adressé aux paysans, où elle expliquait les raisons et même l'intérêt qu'ils auraient à se rallier au socialisme.(3)

Son activité politique, qui avait eu son moment culminant pendant la Commune, continuait donc maintenant aussi, sans relâche.

Au courant de septembre 1871, s'était réuni à Lausanne le cinquième Congrès de la Ligue de la Paix et de la Liberté. André Léo, qui ne perdait jamais une occasion pour faire en-

(1) J. FREYMOND, La première internationale, Recueil de documents, Genève, Librairie E. Droz, 1962, t. III, pp. 484-485.

(2) E. CLARIS, La prescription française en Suisse, 1871-1872, Genève, impr. V. ve Blanchard, 1872, p. 59.

(3) Ce manifeste est ici reproduit aux pages 153-157.

tendre sa protestation indignée contre les atrocités commises par les hommes de Versailles, se rendit à ce Congrès, et y lut un discours dont la hardiesse effareoucha son auditoire, et qu'en ne lui laissa pas achever. Sa pensée à l'égard du rôle de la bourgeoisie y était mise en relief: la bourgeoisie ne devrait plus combattre l'émancipation des travailleurs, mais au contraire, s'unir avec eux dans une lutte commune. Les bourgeois ne devraient plus considérer le peuple du haut en bas, mais le traiter en égal, car l'égalité est la condition fondamentale de la liberté. Seulement de cette manière la paix et la liberté seraient garanties dans les sociétés.(I)

Pendant l'exil, André Léo ne demeura pas toujours dans la même ville. En mars 1872, nous la trouvons encore à Genève, mais en juin 1872 elle était à Come, où Malen la rejoignit bientôt: ils s'étaient mariés cette même année. Ils vécurent une "union libre", comme dit Guillaume, qui dura six années seulement: ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Malen la trahissait volontiers, et ses escapades faisaient un grand mal à Léodile, qui décida enfin de rompre.

Depuis 1873, on les trouve tantôt à Milan, tantôt à Lugano. A Milan, ils vivaient sous le nom Béra. Le 5 janvier 1876, la police arrêta Malen, et, après l'avoir gardé trois jours en prison, le reconduisit à la frontière suisse.

(I) Pour ce qui regarde le Congrès de Lausanne, lire le premier paragraphe du chapitre de l'activité de journaliste a près la Commune de Paris.

Malen se fixa alors à Lugano, où il arriva le 8 janvier. André Léo rejoignit son mari au commencement de mars. Elle resta là bas jusqu'au 17 juin 1876, et retourna ensuite à Milan retrouver son fils André.(1)

A Lugano les deux époux s'étaient mis en relation avec Bakounine. Il n'y avait cependant pas entre eux de véritable ^msympathie. Bakounine appelait Malen un "paysan rusé" et appréciait médiocrement sa compagne: il la trouvait trop bas-bleu, et sa conversation l'ennuyait. Mais, par un autre côté, elle lui procura un divertissement inattendu, que raconte en ces termes un témoin oculaire, Mme A. Bauler:

La constante occupation de Mme André Léo était de surveiller les escapades amoureuses de Malen. Il arrivait à ce sujet les histoires les plus bêtes, qui amusaient beaucoup Bakounine: il riait aux larmes quand Malen se laissait prendre, et il se faisait raconter par le menu toutes les aventures maleniennes et toutes les incartades de Mme André Léo à ce propos; il avait surnommé celle-ci "la dogana"(la douane), et appelait Malen le contrebandier qui fait passer sa contrebande sous le nez de la douane. Je ne comprenais pas que Bakounine pût s'intéresser à de pareilles futilités, et je condamnais son indulgence pour des écarts de conduite que je trouvais d'autant plus honteux qu'ils étaient accompagnés de mensonge et de tromperie; mais lorsque je lui parlais ainsi, il riait de plus belle, et me répondait: "Bah! on ne peut pourtant pas pentifier à toutes les minutes de l'existence". Cela est vrai; mais moi, dont l'imagination avait idéalisé les héros de la grande tragédie prolétarienne,

(1) J. GUILLAUME, L'Internationale, op. cit., t. II, pp. 278-279, p. 299, t. III, p. 314, p. 321.

je ne pouvais pas rire, et de pareilles choses me faisaient éprouver un sentiment pénible.(1)

Ce fut sous l'impression, toute vive encore, produite sur elle par les aventures de Malen à Lugano et ailleurs, qu'elle écrivait, le 7 juillet 1876, cette lettre à une jeune amie qui songeait au mariage et qui aimait un "démocrate". Elle lui conseille de bien connaître son fiancé avant de se marier:

Je vous remercie, ma bien chère enfant, de la confiance que vous me faites. Elle m'a été pénible pourtant, parce que je ne voudrais pas voir un cœur tel que le votre se donner sans savoir à qui, et en quelque sorte par fantaisie d'imagination. Vous ne devez pas, vous, aimer un incennu. C'est que vous ne savez pas, ma pauvre chère fille, à quoi vous vous exposez. Avec toute votre vaillance, je vous vois pleine d'inexpérience. Et puis, le grand danger, c'est que vous avez sur la démocratie des illusions très concevables. Moi aussi, j'ai eu ces illusions; mais je ne les ai plus, je vous assure. J'en apprends tous les jours sur ce point. Si j'avais le temps, je vous dirais ce que j'ai vu récemment encore à Lugano. Mais pour cela, il faudrait causer. En résumé, je dirais presque qu'un démocrate -à prendre dans le tas, bien entendu- est un homme qui a moins de préjugés et plus de vices que la bourgeoisie. Pour la plupart, la démocratie est l'absence de toute règle, et ils se révoltent contre la morale en même temps que contre tout le reste. Pour la plupart encore, ils ne croient qu'aux droits "de l'homme" et sont de parfaits tyrans, ou dédaigneux, vis-à-vis des femmes...(2)

(1) J. GUILLAUME, L'Internationale, op.cit., t.III, p.321.

(2) J. GUILLAUME, Ibid., t.III, p.322.

Le 31 octobre 1876, ils se trouvaient à Viareggio, en Toscane. Ce fut d'ici qu'André Léo écrivit cette lettre à son amie Mathilde Roederer:

Nous partons demain pour Palerme. Je crois que ce doux hiver me fera un grand bien... Nous n'y resterons pas longtemps, l'année scolaire seulement. L'exil a cela de bon, qu'on peut voyager, n'ayant de racines nulle part. Ce ne sera pas M. Cambetta qui nous fera revenir plus tôt. Ahicet Italien! il me ré pugne de plus en plus... Cela ne nous empêche pas d'être très contents du réveil ouvrier de Paris. Nous ne sommes pas des fanatiques du Jura; et n'avez-vous pas vu que Malon est leur bête noire, comme il l'est des bakounistes en Italie?...(1)

Cette lettre est significative. Elle est la démonstration du changement d'attitude d'André Léo à l'égard des jurassiens, qu'elle a appelés des "fanatiques". Cette phrase choqua les jurassiens, dont Guillaume se fait le porte-parole:

Il est vraiment risible de voir Mme André Léo nous traiter de "fanatiques" au lendemain même du Congrès de Berne, où nous avions tendu la main aux démocrates socialistes d'Allemagne.
(2)

Nous ne savons pas précisément à quoi André Léo faisait allusion quand elle parlait du fanatisme des jurassiens. Il est toutefois certain que sa position politique, comme celle de Malon Hussi, différait désormais de beaucoup de celle des jurassiens.

(1) J. GUILLAUME, L'Internationale, op. cit., t. IV, p. 130.

(2) id.

André Léo et Malen étaient pour le maintien de la propriété privée. En ceci ils se différenciaient aussi bien des "collectivistes", c'est-à-dire des jurassiens, que des "communistes", c'est-à-dire des marxistes.

André Léo, en particulier, était un défenseur convaincu de la propriété privée:

...le besoin de propriété pour tout humain, qu'il soit écrit ou non, s'impose! Et c'est par la souffrance et la misère qui résultent de son absence, que le peuple enfin a compris que ce droit naturel était le premier de tous! et que même sans lui aucun des autres n'était possible.(1) C'est donc la propriété que les socialistes demandent; non pour eux, comme le disent leurs calomniateurs, mais pour tous! Quand tout le monde aura compris cela, nous l'aurons!(2)

Mais cette propriété privée, que tout le monde doit posséder en parties égales, devra être une partie de la propriété commune. De cette manière,

chacun ayant sa part égale de propriété commune, plus n'est besoin de perdre le terrain en fossés, buissons, ou murs de clôture; et la grande culture ayant beaucoup d'avantages sur la petite, c'est pour cela que l'idée de travailler en commun, ou bien par associations, petites ou grandes, que cette idée-là s'est établie tout naturellement, et que les socialistes la jugent nécessaire pour l'exploitation agricole, comme elle l'est déjà pour l'industrie.(3)

(1) Ces mots sont écrits en italique.

(2) A.LEO, En chemin de fer, Nancy, Imprimerie Nancéienne, 1898, p.80.

(3) id.

Cette organisation du travail en coopératives, qu'André Léo souhaitait, était au contraire un objectif commun, que les jurassiens aussi voulaient atteindre.

Une autre cause du désaccord résidait peut-être dans la vision différente du rôle de l'Etat. Tout en désirant une décentralisation du pouvoir politique, tout en reconnaissant aux communes le droit de s'administrer à elles seules, sans l'ingérence d'un pouvoir central qui gouvernerait de loin, André Léo croyait que la machine de l'Etat ne pouvait pas être complètement abolie. Il n'y aurait plus de Président, le Sénat serait ^Psupprimé, mais la Chambre resterait, tout en faisant diminuer le nombre des députés de 500 à 86: un par département suffirait, puisqu'ils n'auraient plus à suivre leurs affaires personnelles, mais seulement les affaires du pays. Même sans ministres, les bureaux ministériels resteraient pourtant, pour rassembler les faits et les chiffres, pour recevoir les observations, les projets, pour pouvoir venir en aide aux délégués départementaux. (I)

C'était peut-être à cause de ces différences d'opinion que l'amitié et l'entente cédèrent la place aux malveillances et aux hostilités.

De toute façon, dans cette discussion, c'était André Léo qui s'était démontrée la plus réaliste.

(I) Cfr. A. LEO, En chemin de fer, op.cit., pp. 95-98.

Vers la fin de 1877, André Léo s'était embarquée dans une autre entreprise. Elle fonda, avec Benoît Malon, la revue "Le Socialisme Progressif", qui sortit, paraît-il, pendant un an seulement.

Pendant ce temps, son union avec Benoît Malon se détériorait de plus en plus. Le 13 mars 1878, elle écrivait de Lugano cette lettre à Mathilde Koeberer:

...Mon union avec Benoît Malon va se rompre, ou plutôt elle est rompue en droit [les mots "en droit" ont été biffés ensuite par l'écrivain] déjà depuis longtemps; mais nous sommes à la veille d'une séparation de fait...Le mal, pour mes enfants et pour mes amis, c'est que ce sera un nouveau scandale...De cela, je souffre, pour les miens; mais je dis que le bon moyen de réparer une faute, ce n'est pas de la prolonger. J'ai eu tort autrefois, et je ne l'ai jamais nié; je suis certaine d'avoir raison aujourd'hui.(1)

Ils se séparèrent, en effet, cette même année.

L'activité littéraire d'André Léo, pendant toutes ces années qui suivirent la Commune de Paris, a été très intense. Elle a écrit un nombre considérable de romans. Il s'agit d'ouvrages de caractère social et politique, qu'elle a fait publier en feuilleton dans des journaux républicains, comme "Le Siècle" et "La République Française". C'était ainsi qu'elle gagnait sa vie pendant son exil.

(1) J. GUILLAUME, L'Internationale, op. cit., t. IV, p. 309.

I.5. Les dernières années en France

Après l'annistie de 1880, André Léo rentra à Paris, où elle vit "oubliée et malheureuse, surtout après la mort de Benoît Malon".(1)

Pendant ces années elle continua d'écrire: elle publia d'autres romans, des contes, et un traité, Coupons le câble.

Pour ce qui regarde son activité politique, nous ne savons pas de grandes choses. Toutefois, nous n'avons pas le droit de supposer qu'elle se soit retirée de la vie publique, parce qu'elle ne renia jamais ses idées et qu'elle eut l'énergie de les défendre jusqu'au dernier: son dernier ouvrage, Coupons le câble, écrit un an avant de mourir, à l'âge de soixante-quinze ans, est bien représentatif de sa vigueur et de son dynamisme. L'âge n'avait certes pas calmé sa rage contre les pouvoirs, ni contre les religions, ni contre les organisations sociales qui avaient leur fondement sur une hiérarchie.

Elle collabora aussi à quelques petits journaux de l'extrême-gauche, et fut rédactrice à l' "Aurore".(2)

André Léo mourut en 1900.(3)

(1) J. MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, op.cit., p.52.

(2) id. et B. NOËL, Dictionnaire de la Commune, op.cit.

(3) Les tables décennales de l'état civil de Paris (1860-1902) attestent le décès de Léodile Béra entre les années 1895-1902.

Elle légua par testament une petite rente à la première commune de France qui voudra essayer le système collectiviste par l'achat d'un terrain communal, travaillé en commun avec partage de fruits. Trop restreint, ajoutait-elle, pour être confié à tous, ce terrain serait confié à un groupe des plus pauvres sous la surveillance de la municipalité qui aurait droit d'enquête, et au besoin d'exclusion temporaire d'abord, puis définitive en cas d'abus persistant, nuisant à la paix et au bon fonctionnement de l'association. Chacun des associés aurait voix délibérative. (1)

Le testament de la citoyenne André Léo, écrit Adrien Veber, fut tout de suite soumis aux formalités administratives. "Aucune commune, ajoutait-il, n'a encore été désignée pour faire l'application de l'essai indiqué par elle." (2)

Ce testament, qu'on peut bien définir socialiste, comme le dit Adrien Veber, Résume en deux pages les idées qui avaient animé André Léo: écrit par une femme qui avait lutté pendant toute sa vie pour la cause du peuple, il est le témoignage de la confiance, ou mieux, de l'espérance d'André Léo dans un futur d'égalité et de justice.

Qu'il nous soit à ce point permis, en conclusion de ce chapitre, de signaler brièvement ce qu'a été la destinée

(1) A. VEBER, [Article nécrologique] Mouvement social en France et à l'étranger, in "La Revue Socialiste", février 1901, t. 33, n° 194, p. 225.

(2) Id.

d'André Léo après sa mort. Déjà oubliée pendant les dernières années de sa vie, elle le fut encore plus après sa mort. Son oeuvre eut une bien faible fortune. Et les critiques littéraires, qui seulement quelques années auparavant l'avaient applaudie, ne se souvenaient déjà plus d'elle. Certes, il existe une raison de tout cela. Sa qualité de femme, le caractère politiquement avancé de ses livres, l'indépendance et l'originalité de sa pensée sont les causes fondamentales de l'oubli dans lequel on a voulu la garder.